



CHERS CONCITOYENS,

Nous nous préparons à vivre une nouvelle saison hivernale dans notre ville de Boston. Afin d'être prêts à affronter tout ce que l'hiver nous réserve (neige, verglas, gel, etc.), nous vous demandons votre contribution.

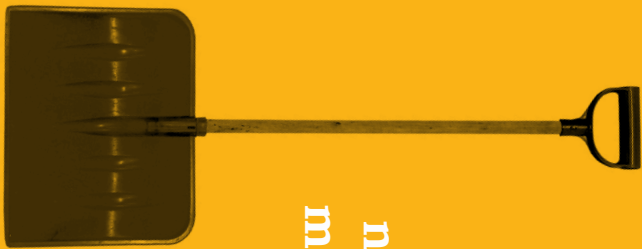
Ce guide vous aidera, vous et votre famille, à vous y préparer. Il explique comment les résidents et les propriétaires d'entreprises peuvent collaborer avec les organismes municipaux pour assurer la sécurité et la propreté de nos rues et de nos trottoirs.

Nous encourageons également tous les Bostoniens à se protéger les uns les autres, particulièrement en cette période de lutte contre la pandémie de Covid-19. Plus que jamais, il est important de vérifier si vos amis et vos voisins ont tout ce dont ils ont besoin, notamment les personnes âgées et celles qui souffrent de problèmes de santé. Si vous avez une question ou si vous avez besoin d'aide, pour tout problème non urgent, appelez le 311, notre ligne d'assistance aux citoyens disponible 24 h/24. Et bien sûr, si vous repérez une personne ayant besoin d'une aide d'urgence, n'hésitez jamais à appeler le 911.

Passer l'hiver à Boston est un véritable travail d'équipe. Nous avons tous un rôle à jouer !



Ville de Boston
Le maire Martin J. Walsh



Téléchargez
l'application



BOS:311
Signalez
les trottoirs
non déblayés à la
municipalité avec
l'application
BOS:311

*****ECRWSS*****
CLIENT RÉSIDENT
BOSTON, MA

NUMÉROS IMPORTANTS

Pour les urgences (police, pompiers, urgences médicales), appelez le 911
Pour les cas non urgents, appelez le 311 ou le (617) 635-4500

Eau et égouts de Boston : 617-989-7000
Eversource (Électricité) : 800-592-2000
Réseau national de gaz : 800-322-3223
Verizon (Télécommunications) : 800-837-4966

ABCD Fuel Assistance (Chauffagiste) : 617-357-6012
DCR (Espaces et parcs publics) : 617-626-4973
MassDOT (Transport) : 857-368-6111
Réseau MBTA (Trains) : 617-222-3200

PRSPRT STD
AFFRANCHEMENT
AUX ETATS-UNISPAID
PAYÉ
BOSTON, MA PERMIT
52434
** ECRWS**

MÉTÉO HIVERNALE GUIDE 2020-2021

INSCRIVEZ-VOUS ET TENEZ-VOUS INFORMÉS

Pour obtenir des informations sur les alertes neige, les interdictions de stationnement, les retards et les annulations d'école, veuillez :

- consulter le site boston.gov/snow
- suivre @CityofBoston sur Twitter
- vous inscrire aux alertes sur boston.gov/alert-boston

Vous pouvez également appeler le 3-1-1 ou le 617-635-4500 pour contacter les services municipaux non urgents.



Ce guide est disponible sur boston.gov/snow en :

Español Espagnol	Kriolu Créole du Cap-Vert
简体中文 Chinois simplifié	Русский Russe
繁體中文 Chinois traditionnel	Français
Kreyòl ayisyen Créole haïtien	Tiếng Việt Vietnamien
Português Portugais du Brésil	Arabe العربية

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Nous demandons aux résidents et aux propriétaires d'entreprises d'enlever la neige, la neige fondue et la glace des trottoirs et des rampes d'accès pour piétons qui jouxtent leur propriété. Après une tempête, vous êtes tenus de nettoyer ces zones :

- dans les trois heures suivant la fin des chutes de neige ;
- trois heures après le lever du soleil en cas de chutes de neige nocturnes.

Enlevez la glace pour nettoyer la chaussée ou la rendre aussi plane et praticable que possible. Les trottoirs doivent être dégagés afin de créer un chemin d'au moins un mètre de large, de manière à permettre aux poussettes et aux fauteuils roulants de circuler.

Les résidents et propriétaires d'entreprises qui enfreignent ces règles seront verbalisés par les forces de l'ordre. Des amendes quotidiennes peuvent être infligées jusqu'à la mise en conformité.

Amendes en vigueur en cas de trottoirs non dégagés :

- Propriété commerciale : 200 \$
- Propriété résidentielle, 16 appartements ou plus : 100 \$
- Propriété résidentielle : 50 \$

RESTEZ AU CHAUD ET

Locataires :

Vous avez des problèmes de chauffage ? Alerte tout d'abord votre propriétaire. S'il ne réagit pas, appelez le 311 pour effectuer un signalement et les services d'inspection enquêteront.

Propriétaires :

Vous avez besoin d'aide pour payer le chauffage ? Renseignez-vous auprès du programme de l'État d'aide aux ménages à faibles revenus pour l'énergie domestique (Low Income Home Energy Assistance Program, LIHEAP). Consultez le site boston.gov/home-heating ou appelez le 617-357-6012.

Toute la population :

N'utilisez jamais votre four en guise de chauffage. Les chauffages d'appoint peuvent provoquer des incendies, donc, ne les placez pas à proximité de rideaux ou d'objets inflammables. N'oubliez pas de les éteindre avant de vous coucher. Dégagez les bouches d'aération afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone, et vérifiez le fonctionnement des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Les appartements doivent être chauffés à :

20 °C De : 7 h 00 à 23 h 00

18 °C De : 23 h 00 à 7 h 00

LA NEIGE PEUT RALENTIR LE RECYCLAGE ET LA COLLECTE DES DÉCHETS

Lors de fortes tempêtes de neige, le recyclage et la collecte des déchets peuvent être annulés, bien que ce cas de figure soit extrêmement rare. Généralement, les fortes tempêtes de neige peuvent entraîner des retards dans le service. C'est pourquoi nous demandons votre coopération et vous prions de faire preuve de patience.

Pour consulter le calendrier de recyclage et de collecte des déchets de votre quartier et pour savoir quels sont les objets qui peuvent et ne peuvent pas être recyclés dans la ville de Boston, veuillez consulter :

- boston.gov/trash-day
- téléchargez l'application Trash Day, ou
- appelez le 3-1-1.

Il peut s'avérer difficile pour les équipes d'atteindre les conteneurs à déchets et les bacs de recyclage placés derrière des congères. Veuillez dégager une zone sur le trottoir pour la collecte, ou placer les conteneurs à côté ou devant les congères. Nous collectons les sapins de Noël pour le compostage du 4 au 15 janvier. Ne les mettez pas dans des sacs en plastique.

Veuillez retirer les supports et les décorations des sapins de Noël. Si vous disposez de deux jours de recyclage, la collecte des sapins de Noël se fait le premier jour de recyclage de la semaine. Placez votre arbre sur le trottoir avant 6 h 00.

GESTION DES RUES ENNEIGÉES

Aidez-nous à faciliter la circulation des chasse-neiges et des véhicules d'urgence en stationnant à au moins six mètres des intersections et à 30 centimètres maximum du trottoir. Ne bloquez pas la rue, les trottoirs, les bouches d'incendie, les rampes d'accès pour piétons, les pistes cyclables ou les allées privées avec votre véhicule.

En cas d'alerte neige, des places à tarif réduit sont disponibles dans certains parkings avec un permis de stationnement résidentiel valide. Le stationnement à tarif réduit dans les parkings publics et les parcs municipaux commence deux heures avant le début d'une alerte neige et se termine deux heures après sa fin. Nous n'autorisons pas le stationnement en soirée et de nuit dans les parkings de l'école publique de Boston lors des épisodes neigeux.

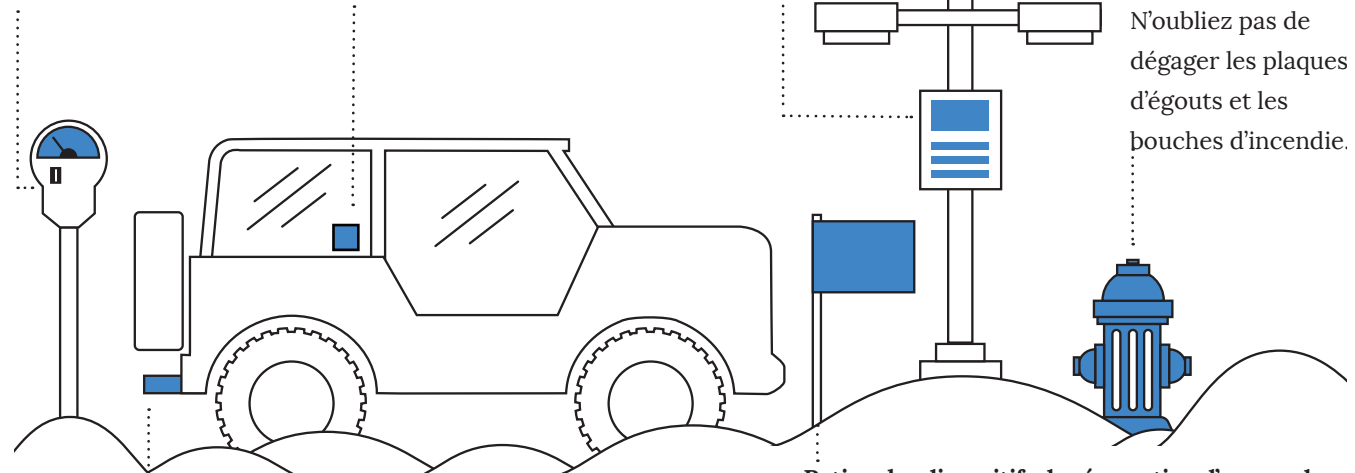
Consultez le site boston.gov/snow pour en savoir plus sur les parkings à tarif réduit et les endroits où le stationnement est impossible lors des alertes neige.

Les horodateurs de parking continuent à fonctionner pendant les alertes neige.

Assurez-vous que votre vignette de stationnement résidentiel reste visible dans les 24 heures suivant la fin d'une tempête.

Une contravention vous sera infligée et nous procéderons à l'enlèvement du véhicule si vous stationnez sur une voie d'alerte neige indiquée pendant une urgence déclarée.

N'oubliez pas de dégager les plaques d'égouts et les bouches d'incendie.



Déneigez au moins 30 centimètres autour du pot d'échappement de votre voiture avant de la démarrer.

Retirez les dispositifs de réservation d'espace dans les 48 heures suivant la levée d'une alerte neige. Remarque : Les dispositifs de réservation d'espace ne sont pas autorisés au sud de la ville (South End).